

a

FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration – Quatre-vingt-troisième session
Rome, 1^{er}- 2 décembre 2004

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT À LA

RÉPUBLIQUE DU SOUDAN

POUR LE

PROGRAMME DE GESTION DES RESSOURCES DANS L'OUEST DU SOUDAN

TABLE DES MATIÈRES

TAUX DE CHANGE	iii
POIDS ET MESURES	iii
SIGLES ET ACRONYMES	iii
CARTE DE LA ZONE DU PROGRAMME	iv
RÉSUMÉ DU PRÊT	v
NOTE DE PRÉSENTATION	vi
PREMIÈRE PARTIE – L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA STRATÉGIE DU FIDA	1
A. L'économie et le secteur agricole	1
B. Enseignements tirés de l'expérience antérieure du FIDA	2
C. Stratégie de collaboration du FIDA avec le Soudan	3
DEUXIÈME PARTIE – LE PROGRAMME	5
A. Zone du programme et groupe cible	5
B. Objectifs et portée	5
C. Composantes	5
D. Coûts et financement du programme	9
E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes	9
F. Organisation et gestion	10
G. Justification économique	11
H. Risques	11
I. Impact sur l'environnement	12
J. Aspects novateurs	12
TROISIÈME PARTIE - INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ	12
QUATRIÈME PARTIE - RECOMMANDATION	12
 ANNEXE	
RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ	 13

APPENDICES

I. COUNTRY DATA (DONNÉES SUR LE PAYS)	1
II. PREVIOUS IFAD FINANCING IN SUDAN (FINANCEMENTS ANTÉRIEURS DU FIDA AU SOUDAN)	2
III. LOGICAL FRAMEWORK (CADRE LOGIQUE)	3
IV. ORGANIGRAMME	8

TAUX DE CHANGE

Unité monétaire	=	Dinar soudanais (SDD)
1,00 USD	=	265 SDD
1,00 SDD	=	0,0038 USD

POIDS ET MESURES

Système métrique

SIGLES ET ACRONYMES

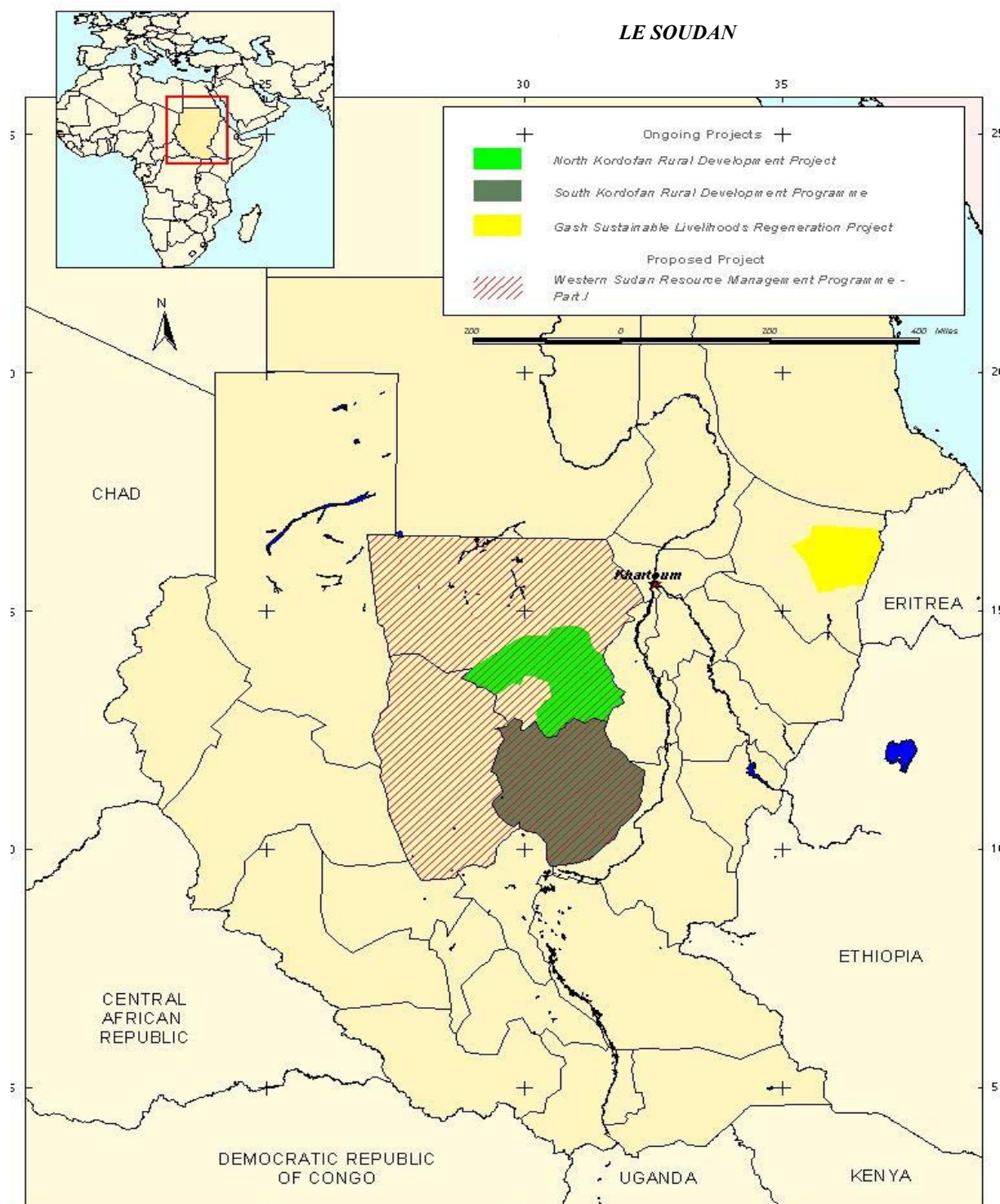
PTBA	Programme de travail et budget annuel
COSOP	Exposé des options et stratégies d'intervention par pays
PIB	Produit intérieur brut
ONG	Organisation non gouvernementale
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
UCP	Unité de coordination du programme
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

GOUVERNEMENT DU SOUDAN

Année budgétaire

1^{er} janvier – 31 décembre

CARTE DE LA ZONE DU PROGRAMME



Source: FIDA

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

RÉPUBLIQUE DU SOUDAN

PROGRAMME DE GESTION DES RESSOURCES DANS L'OUEST DU SOUDAN

RÉSUMÉ DU PRÊT

INSTITUTION INITIATRICE:	FIDA
EMPRUNTEUR:	République du Soudan
ORGANISME D'EXÉCUTION:	Ministère fédéral de l'agriculture et des forêts
COÛT TOTAL DU PROGRAMME:	49 millions de USD
MONTANT DU PRÊT DU FIDA:	17,05 millions de DTS (équivalent approximativement à 25,5 millions de USD)
CONDITIONS DU PRÊT DU FIDA:	40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an
COFINANCEURS:	À déterminer
MONTANT DU COFINANCEMENT:	8,6 millions de USD
CONDITIONS DU COFINANCEMENT:	À déterminer
CONTRIBUTION DE L'EMPRUNTEUR:	12,8 millions de USD
CONTRIBUTION DES BÉNÉFICIAIRES:	1,6 million de USD
CONTRIBUTION DE L'INSTITUTION FINANCIÈRE PARTICIPANTE:	500 000 USD
INSTITUTION CHARGÉE DE LA PRÉÉVALUATION:	FIDA
INSTITUTION COOPÉRANTE:	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)

NOTE DE PRÉSENTATION

Bénéficiaires du programme. Les bénéficiaires directs et indirects ont été choisis compte tenu des principaux axes d'investissement du programme, à savoir gestion des ressources naturelles, commercialisation, vulgarisation et développement communautaire. Le nombre de ménages qui bénéficieront des activités est estimé à 200 000; il s'agit de familles vivant le long de 17 voies d'acheminement du bétail et autour de six marchés dans la zone du programme, c'est-à-dire le Kordofan-Nord, le Kordofan-Sud, et le Kordofan-Ouest. Sur ce total, 44 000 ménages sédentaires et 7 000 ménages de pasteurs bénéficieront directement du programme. Les femmes seront intégrées pleinement dans les activités grâce à une série de mesures directes de ciblage dynamique.

Causes de la pauvreté. Dans la zone du programme, entre 50% et 75% des habitants sont pauvres, essentiellement à cause de l'impossibilité à atteindre l'autosuffisance alimentaire, du coût élevé de l'eau, du manque de main-d'œuvre, du fait que l'accès à la terre dépend du métayage ou de dons, de la taille limitée des troupeaux et de l'absence de main-d'œuvre extra-agricole. La pauvreté perdure parce que le système d'agriculture, à faible apport d'intrants et à faible rendement, empêche les petits paysans d'accumuler des actifs à long terme et les expose au risque de décapitalisation (notamment perte de bétail) et de déplacement, du fait de la sécheresse et de la guerre civile. Les causes principales de la pauvreté sont à rattacher au manque d'investissements économiques et sociaux dans le secteur traditionnel de l'agriculture pluviale, à l'inefficacité de la gestion des ressources en terres et en eau, qui donne à penser que ces ressources manquent et attise les conflits, et enfin aux marges élevées prélevées sur les prix des produits à cause de la précarité des infrastructures de transport.

Aide apportée par le programme au groupe cible. Il est prévu d'aider les communautés pastorales et agricoles par les moyens suivants: i) délimitation des zones de pâturage ainsi que des zones de culture traditionnelle et mécanisée pour éviter l'usurpation de terres; ii) démarcation des voies d'acheminement du bétail à partir de la délimitation des zones et attribution de voies d'acheminement aux groupements d'éleveurs; iii) amélioration de l'accès à l'eau pour usage domestique et pour l'élevage; iv) adoption de modes de commercialisation susceptibles d'améliorer la valeur marchande des récoltes ou animaux vendus; v) élargissement du rayon d'action des services de vulgarisation et, enfin, vi) renforcement du rôle des organisations communautaires et des administrations locales, qui auront obligation de rendre compte. Le groupe cible comprend également des ménages très démunis, qui représentent 15% de la population et vivent pour l'essentiel du travail salarié ou de la charité. Le programme les aidera en reconstituant leur cheptel, en leur assurant une formation professionnelle et en finançant des activités commerciales à valeur ajoutée. Des mesures sont prévues pour faire participer les femmes et leur permettre de bénéficier de l'aide du programme, en particulier: i) recrutement d'agents féminins de vulgarisation, qui travailleront avec les femmes en milieu rural; ii) sensibilisation à la problématique hommes-femmes et formation dans le cadre du renforcement des capacités des organisations communautaires; iii) constitution de quotas pour les femmes qui participeront aux activités techniques et à l'action des organisations communautaires.

Participation des bénéficiaires. Le programme va instaurer un environnement favorable au renforcement des organisations communautaires: i) en encourageant l'adoption des aides juridiques nécessaires pour confier la gestion des ressources naturelles aux communautés d'utilisateurs; ii) en mettant en place des incitations marchandes en faveur des organisations communautaires par la diffusion d'information sur les marchés, l'expérimentation du système de préfinancement de la commercialisation et un système ouvert de vente aux enchères de bétail; et iii) en adoptant des ressources pour le renforcement des organisations communautaires et des systèmes de vulgarisation au niveau local. Compte tenu des chiffres relatifs à la pauvreté, un dispositif de surveillance différencié pour les hommes et les femmes, fondé sur le système de gestion des résultats et de l'impact, garantira des conditions équitables de participation et de répartition des avantages.

Aspects novateurs. Le programme s'inspire des enseignements tirés au niveau institutionnel pendant une vingtaine d'années pour promouvoir au niveau de la gestion des ressources naturelles les réformes jugées nécessaires à la réduction de la pauvreté. Il prévoit également des initiatives en matière de commercialisation qui visent en dernier ressort à fournir des incitations marchandes aux producteurs et aux autorités des États en vue d'une allocation et d'une gestion efficaces des ressources naturelles. La conception du programme et son exécution offriront un modèle pour la négociation et l'adoption de méthodes pertinentes de gestion des ressources naturelles tenant compte des besoins des femmes et des hommes pauvres et susceptibles d'aider à résoudre les conflits liés à la terre et à l'eau.

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT À
LA RÉPUBLIQUE DU SOUDAN
POUR LE
PROGRAMME DE GESTION DES RESSOURCES DANS L'OUEST DU SOUDAN

J'ai l'honneur de présenter le Rapport et recommandation ci-après concernant une proposition de prêt à la République du Soudan d'un montant de 17,05 millions de DTS (équivalant approximativement à 25,5 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables, en vue de contribuer au financement du Programme de gestion des ressources dans l'ouest du Soudan. Le prêt aura une durée de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de dix ans, et sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an. Il sera administré par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets en tant qu'institution coopérante du FIDA.

**PREMIÈRE PARTIE – L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL
ET LA STRATÉGIE DU FIDA¹**

A. L'économie et le secteur agricole

1. Le Soudan, avec une superficie totale d'environ 2,4 millions de km², est le plus grand pays d'Afrique mais c'est aussi l'un des pays les plus pauvres du monde. Sa population – à peu près 33 millions d'habitants – s'accroît au rythme de 2,2% par an. Selon des estimations très prudentes, environ 20 millions de personnes vivaient en 2002 au-dessous du seuil de pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 1,0 USD par jour. La pauvreté au Soudan est un phénomène essentiellement rural, étroitement lié au niveau de la productivité agricole. Un modèle de subsistance à faible apport d'intrants et à faible rendement perdure dans le secteur traditionnel à cause des structures défectueuses de gestion des ressources naturelles, du manque d'investissement dans le secteur de l'agriculture pluviale et de la persistance de la guerre civile.

2. En 1997, le gouvernement a entrepris un programme de réformes économiques suivi de près par le Fonds monétaire international et qui a donné d'excellents résultats en termes de stabilisation macroéconomique. Le produit intérieur brut (PIB) augmente en moyenne de 6% par an, le taux d'inflation s'est stabilisé à quelque 8% et le pays connaît un afflux de capitaux étrangers investis surtout dans le secteur pétrolier. Cependant, les ressources du pays restent grevées par les dépenses de sécurité ainsi que par la dette extérieure, que les prévisions situaient pour fin 2003 à 25,0 milliards de USD, soit 135% du PIB. En plus des réformes économiques, le gouvernement a également entrepris de réformer l'administration par une action de décentralisation qui confie aux autorités locales un pouvoir exécutif.

3. L'économie repose principalement sur l'agriculture puisque 70% de la population vit du travail dans ce secteur. En 2001, l'agriculture a contribué pour 39% au PIB et elle continue d'assurer une grande partie des exportations. Il y a trois grands systèmes de cultures dans le pays: i) les cultures irriguées; ii) les cultures pluviales semi-mécanisées; et iii) les cultures pluviales traditionnelles, qui représentent 29%, 9% et 61% de la production agricole, respectivement. Dans ce secteur, les cultures assurent 53% de la production agricole, l'élevage 38% et la foresterie et les pêches 9%. D'une façon générale, le Soudan peut aujourd'hui produire suffisamment de denrées de base pour nourrir sa population mais les fluctuations d'une année à l'autre et des facteurs géographiques, conjugués à de

¹ Voir l'appendice I pour de plus amples informations.

sérieux problèmes de distribution découlant de la mauvaise organisation des marchés et du manque d'entrepôts et de routes, risquent de compromettre l'autosuffisance alimentaire du pays.

4. Les réformes économiques devraient se poursuivre avec la signature prochaine de l'accord de paix entre le nord et le sud du pays. Les protocoles de paix négociés jusqu'ici entre le Gouvernement du Soudan et le *Sudan People's Liberation Movement* (SPLM) définissent les mécanismes de redistribution des richesses et du pouvoir. Trois éléments sont particulièrement importants à cet égard: i) le renforcement des administrations décentralisées et de leurs ressources budgétaires; ii) l'accent mis sur la réforme des modes de faire-valoir; iii) la création de la commission d'allocation et de suivi budgétaires et financiers qui assurera dans la transparence une attribution équitable des recettes du pays aux différents États. La signature de l'accord de paix global ne dépend plus que de la mise au point des mesures de sécurité et du plan détaillé d'application des protocoles de paix.

5. Depuis 2003, le conflit au Darfour a pris la dimension d'une crise humanitaire et fait ressortir l'impérieuse nécessité d'assurer un développement équilibré des diverses régions du Soudan. La communauté internationale a adopté dans le cadre des Nations Unies deux résolutions demandant au gouvernement de faciliter l'accès à l'aide humanitaire, de désarmer les milices Janjaweed et d'engager des poursuites à leur encontre. En cas de non-exécution de ces mesures, les Nations Unies envisageront l'adoption de sanctions économiques contre le gouvernement. Jusqu'ici, le conflit a coûté très cher sur le plan humain et économique. En plus du déficit alimentaire dû à l'impossibilité de cultiver la terre pendant la saison des pluies au Darfour, les pluies ont été inférieures à la moyenne dans les autres zones de culture pluviale, d'où la menace de graves pénuries alimentaires en 2005. De plus, le commerce des animaux au Darfour s'est déplacé vers le Kordofan, accroissant par là la pression sur les terres de parcours et les ressources en eau. Malgré le conflit au Darfour, les États du Kordofan restent dans l'ensemble à l'abri des troubles et du banditisme.

B. Enseignements tirés de l'expérience antérieure du FIDA

6. Depuis 1979, le FIDA a financé 12 projets d'investissements au Soudan par des prêts d'un montant total de 147 millions de DTS. Ces projets ont mobilisé 129,77 millions de USD au titre de la contribution du gouvernement, 143,0 millions de USD au titre du cofinancement et 7,8 millions de USD au titre de la contribution des bénéficiaires. Les enseignements les plus intéressants pour le programme de gestion des ressources dans l'ouest du Soudan portent sur les facteurs susceptibles de renforcer l'impact des projets sur la réduction de la pauvreté dans les zones d'agriculture pluviale, en particulier le processus de décentralisation, la transition du conflit à la paix, l'organisation des communautés et l'émancipation des femmes.

7. Depuis 1998, la décentralisation connaît des hauts et des bas, en raison de la réorganisation incessante des compétences et des pouvoirs des autorités locales. En dépit des pouvoirs que ces dernières ont acquis, leur situation reste fragile car elles manquent de ressources et d'une base budgétaire suffisante. Les projets financés par le FIDA se sont efforcés de faire face à cette situation en investissant dans l'organisation des communautés, en mettant sur pied des services rentables de vulgarisation au niveau local et en négociant l'organisation de services sociaux à assise communautaire.

8. Cette polarisation sur les investissements à la base a d'autre part permis au programme de développement rural dans le Kordofan-Sud – en cours dans ce qui était auparavant une zone de conflit – d'atteindre les populations dans des régions tenues par les autorités et par les rebelles. Le principe essentiel a consisté à travailler avec des communautés qui ont été divisées par les lignes de démarcation d'un conflit afin de distribuer des intrants agricoles (semences, outils, services vétérinaires) dans le but d'améliorer la sécurité alimentaire et l'aptitude des communautés à faire face à des récoltes déficitaires et à des flambées de maladie. Pour cette activité, les principaux médiateurs ont été les dirigeants locaux, des organisations non gouvernementales (ONG) et les équipes locales de vulgarisation. Trois caractéristiques particulières de la conception du programme au Kordofan-Sud

ont permis cette action: i) l'exécution du programme sur la totalité du territoire de l'État; ii) l'approche communautaire adoptée; iii) la création d'une équipe de gestion du projet à l'écoute des populations locales et soucieuse d'équité.

9. Il faut du temps pour faire accepter les notions d'autonomie et de promotion de l'égalité hommes-femmes. Au bout de trois à quatre années d'activités dans le cadre du projet de développement rural dans le Kordofan-Nord et du programme de développement rural dans le Kordofan-Sud, tous deux en cours, la mentalité de la population a changé: la dépendance à l'égard de l'aide cède la place à l'autonomie, ce qui est remarquable et prometteur. En ce qui concerne l'émancipation des femmes, celles-ci ne participent encore que marginalement à la prise des décisions dans la communauté. Des activités ont été organisées dans le cadre de projets pour familiariser les femmes avec les fonctions de direction, sensibiliser les dirigeants locaux à la problématique hommes-femmes et mettre en place des mécanismes de responsabilisation des femmes et des hommes, qui devront rendre compte des résultats obtenus dans la gestion des organisations communautaires.

10. Plusieurs mesures pourraient renforcer encore la pérennité de ces projets et leur impact sur la réduction de la pauvreté: i) le règlement des problèmes liés aux droits d'usufruit sur les terres agricoles et les terres de pacage et l'adoption de mesures incitant à investir pour améliorer la productivité et la protection des sols; ii) l'élimination des obstacles qui, au niveau des institutions et des organisations, empêchent de planifier l'utilisation des ressources en eau et d'investir dans ce domaine, et le transfert de la gestion des ressources en eau à des organisations d'utilisateurs ou d'autres organisations qui auront obligation de rendre compte; iii) la baisse des marges de commercialisation pour que les paysans bénéficient proportionnellement des gains de productivité; iv) la mobilisation de crédits publics d'un montant plus important pour le secteur agricole. À longue échéance, la réduction de la pauvreté dans les zones d'agriculture pluviale dépend donc de l'exécution d'un ensemble d'activités gérées par la communauté, conjuguées à des réformes au niveau des terres, de l'eau et des échanges commerciaux, destinées à améliorer la productivité de l'agriculture paysanne et à renforcer l'impact du budget et des investissements de l'État sur le développement.

C. Stratégie de collaboration du FIDA avec le Soudan

La politique du Soudan en vue de l'élimination de la pauvreté

11. Le gouvernement a achevé la rédaction de son projet du document provisoire de stratégie pour la réduction de la pauvreté dans le nord du pays et le SPLM a lui aussi défini ses grandes lignes pour une stratégie de réduction de la pauvreté. Les deux parties se sont rencontrées au Kenya en septembre 2004 pour établir une stratégie nationale d'élimination de la pauvreté où sont énumérées par ordre de priorité les principales causes de pauvreté dans le pays: facteurs socio-économiques, marginalisation politique et inadéquation des grandes orientations. La guerre, les conflits internes, la dégradation de l'environnement et la précarité des infrastructures sont considérés comme des causes secondaires de la pauvreté qui découlent des causes primaires. La stratégie comporte trois volets principaux: i) stabilisation macroéconomique; ii) renforcement du processus de décentralisation et de responsabilisation des communautés locales; iii) priorité aux investissements dans les zones d'agriculture pluviale traditionnelle et la gestion rationnelle des ressources naturelles. Ce dernier élément représente une évolution notable par rapport aux politiques antérieures, essentiellement axées sur les zones urbaines et l'agriculture irriguée. Le présent programme de gestion des ressources dans l'ouest du Soudan est donc solidement ancré dans le cadre politique national de la période intérimaire et aidera à impulser une transition majeure dans le domaine de la gestion des ressources naturelles.

Les activités de lutte contre la pauvreté menées par d'autres grands donateurs

12. Les institutions internationales de financement ainsi que les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux qui avaient suspendu l'aide au développement accordée au Soudan dans les années 90 sont en train de réactiver leurs programmes. La mission d'évaluation conjointe, dirigée par la Banque

mondiale et le programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et placée sous les auspices du Forum des partenaires de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD)² constitue le cadre global le plus détaillé dans lequel s'inscriront le redressement, la reconstruction et le développement du Soudan. Les principes directeurs de la mission sont d'éliminer la pauvreté, de combler les disparités régionales et d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Le FIDA participe à ses activités, en contribuant plus particulièrement à l'élaboration d'une stratégie pour le secteur agricole et à la conception d'interventions à court et à moyen terme pour l'agriculture paysanne dans les zones de culture pluviale. Le document final de la mission d'évaluation conjointe doit en principe être publié d'ici fin 2004 et servira à coordonner l'action des donateurs et à mobiliser des fonds.

La stratégie du FIDA au Soudan

13. Dans le cadre de l'exposé des options et stratégies d'intervention (COSOP) établi par le FIDA en 2002 pour le Soudan, le gouvernement et le Fonds ont arrêté d'un commun accord une stratégie qui: i) souligne la nécessité de concentrer les efforts sur les groupes de population les plus démunis dans les zones où prédomine l'agriculture pluviale; ii) favorise les projets intéressant plus directement les stratégies de subsistance des groupes cibles; iii) permet aux femmes de participer pleinement au processus de développement; iv) encourage l'utilisation de projets d'investissement pour impulser les réformes politiques essentielles et contribuer aux efforts de rétablissements de la paix; v) s'appuie sur un partenariat plus actif avec les institutions de la société civile; et vi) tient compte des grands axes du cadre stratégique institutionnel, de la stratégie régionale ainsi que de la stratégie nationale en matière de réduction de la pauvreté.

14. Dans ce contexte, l'axe principale de la stratégie est d'aider les groupes cibles à subvenir à leurs besoins, en privilégiant l'amélioration de la capacité de production des ménages ruraux et la mise en place d'un cadre institutionnel favorable. Le deuxième axe consiste à donner aux hommes et aux femmes les moyens de participer pleinement au processus de développement. Le troisième axe est la promotion d'une bonne gouvernance au niveau local. Le programme pilote visant à renforcer la présence du FIDA sur le terrain, qui a été approuvé pour le Soudan en 2003, devrait débuter avant la fin de 2004. Il a pour principaux objectifs de renforcer la capacité du gouvernement à mettre en place les réformes en matière de gestion des terres et de l'eau qui, de plus en plus, font partie intégrante de l'élaboration des projets, et de participer à la coordination de l'action des donateurs pour la reconstruction et le développement du Soudan.

Raison d'être du programme

15. Le principe du programme de gestion des ressources dans l'ouest du Soudan a été approuvé dans le cadre du programme de prêt sur trois ans présenté dans le COSOP ainsi que des investissements à réaliser pour assurer une gestion rationnelle des ressources naturelles. Compte tenu de leurs ressources matérielles et humaines, les États du Kordofan sont considérés comme les plus pauvres du pays, puisque 50% à 75% des habitants y souffrent de la pauvreté. Malgré tout, la production animale et le commerce du bétail, tout comme l'agriculture, font que ces États contribuent de façon appréciable à la croissance du PIB au niveau national. Mais la redistribution locale de ces richesses au niveau de l'État et des ménages est rendue difficile par le manque d'investissements dans le secteur de l'agriculture pluviale, par l'insécurité du régime d'occupation des terres alimenté par les conflits liés à la terre et à l'eau et par l'existence de marges commerciales élevées. On a donc affaire à un modèle de production à faible apport d'intrants et à faible rendement qui entretient la vulnérabilité des ménages et les piège dans la pauvreté. Étant donné que les programmes de développement rural en cours dans le Kordofan-Nord et le Kordofan-Sud se concentrent d'une façon générale sur le développement de la capacité de production des communautés et de leur capital social, le présent

² Le forum des partenaires de l'IGAD comprend les États-Unis d'Amérique, la Norvège, le Royaume-Uni et l'Italie.

programme privilégie les réformes de la gestion des ressources en terre et en eau qui aideront la population locale à assurer sa subsistance. Ces réformes contribueront certainement à promouvoir le développement et la paix dans la zone du programme.

DEUXIÈME PARTIE – LE PROGRAMME

A. Zone du programme et groupe cible

16. Les trois États – Kordofan-Nord, Kordofan-Sud et Kordofan-Ouest – représentent une superficie totale de 380 000 km² et comptent 470 000 ménages ruraux. Les interventions seront toutefois concentrées sur 17 voies d'acheminement de bétails et six marchés des trois États, c'est-à-dire qu'environ 200 000 ménages bénéficieront de l'adoption des réformes de la structure de gestion des ressources naturelles. Les bénéficiaires directs seront en principe 44 000 ménages sédentaires et 7 000 ménages de pasteurs qui adopteront les enveloppes techniques préconisées par le programme. Les femmes et les communautés pastorales seront pleinement intégrées dans les activités grâce à une série de mesures directes de ciblage dynamique.

B. Objectifs et portée

17. Le but **général** du programme est de renforcer l'équité, l'efficacité et la stabilité de l'économie des trois États du Kordofan en rationalisant la gestion et l'utilisation des ressources naturelles, en donnant aux ménages pauvres plus facilement accès aux services d'aide à la production et en leur offrant des conditions équitables d'échanges commerciaux. Les **objectifs** spécifiques du programme sont les suivants:

- a) encourager la mise en place d'un système de gestion des ressources naturelles qui soit à la fois équitable, économiquement efficace et écologiquement viable;
- b) favoriser la mise en place de filières commerciales efficaces, accessibles aux femmes comme aux hommes et qui puissent apporter une valeur ajoutée;
- c) améliorer les moyens de subsistance des ménages ruraux pauvres dirigés par un homme ou par une femme et leur donner accès à des services d'aide à la production et des services sociaux;
- d) renforcer au niveau des états et au niveau interétatique la capacité de gestion des ressources naturelles régionales selon des modalités viables et équitables, sur le plan social comme sur le plan de l'égalité entre hommes et femmes.

18. Le programme se déroulera sur huit ans. À mi-parcours, les résultats seront évalués compte tenu d'indicateurs de déclenchement qui, s'ils ont alors été atteints, détermineront la poursuite du programme.

C. Composantes

19. Le programme s'articulera sur cinq composantes: i) gestion des ressources naturelles; ii) services financiers ruraux et commercialisation; iii) développement communautaire et vulgarisation; iv) routes de desserte rurales; v) appui au niveau institutionnel.

Gestion des ressources naturelles

20. Cette composante vise: i) à mettre en place une structure de gestion des ressources naturelles qui soit à la fois efficace, équitable et écologiquement viable dans les États du Kordofan; ii) à développer la diversité biologique, qui se mesurera en fonction de la valeur fourragère des terres de parcours, du développement de la faune sauvage et de l'expansion des activités de boisement.

S'inspirant – pour les approfondir – des initiatives menées par des ONG et par le PNUD pour résoudre les conflits d'accès aux ressources naturelles, le programme mènera des activités de démonstration concernant le transfert des pouvoirs en matière de gestion des voies d'acheminement du bétail, des ressources en eau et des forêts. À partir de ces activités sera mise au point une stratégie de gestion des ressources naturelles qui jettera les bases de la réforme de la structure responsable de ce secteur. On peut résumer comme suit les caractéristiques principales du projet de réforme: reconnaissance juridique des droits coutumiers à la terre, attribution de titres fonciers à des organisations communautaires et rationalisation des compétences des divers organismes parties prenantes. Le programme propose plusieurs enveloppes techniques pour la régénération des pâturages, des investissements dans les installations de distribution d'eau, l'introduction de techniques de collecte de l'eau à petite et à grande échelle et, enfin, la construction de services de quarantaine. Le bassin versant transfrontière de Khor Abu Habil est depuis longtemps une source de litige entre le Kordofan-Nord et le Kordofan-Sud. Ces deux États sont convenus, dans le cadre du programme, d'adopter pour cette zone un dispositif conjoint de planification et de développement qui comprendra la remise en état du canal d'irrigation de Semeih, en aval de la zone de captage, et la création d'une réserve naturelle dans le Jebel ed Dair, un important bassin hydrographique.

Services financiers ruraux et commercialisation

21. Il s'agit, au titre des services financiers ruraux, de consolider des initiatives analogues en cours au Kordofan-Nord et au Kordofan-Sud pour améliorer la capacité des institutions financières rurales et les aider à mieux atteindre les hommes et les femmes pauvres. Outre la promotion du financement des investissements et de services communautaires décentralisés d'épargne et de crédit, la composante services financiers ruraux comprend également une action de concertation sur les grandes orientations – coordonnée avec la présence du FIDA sur le terrain – en vue de la restructuration des banques agricoles d'État. Le programme apportera des fonds sous forme de prêts ou de dons à l'institution financière recrutée comme partenaire³ et une aide technique dans les domaines du suivi des prêts, de la mobilisation de l'épargne et de la microfinance communautaire et prendra partiellement en charge les frais de fonctionnement de l'institution financière partenaire pendant les deux premières années.

22. En matière de commercialisation, les activités ont pour but de réduire le coût des opérations de commercialisation, ce qui permettra aux producteurs de négocier de meilleures conditions commerciales pour leurs produits. Outre la remise en état et l'équipement des marchés, le programme expérimentera des activités nouvelles. Il sera créé au niveau communautaire des organisations de marché à partir desquelles seront constituées des organisations faïtières au niveau des marchés et au niveau régional. Le rôle principal des organisations faïtières est d'aider les petits producteurs à avoir accès aux marchés dans de meilleures conditions et de veiller à ce que les marchés fonctionnent en toute transparence. Sont prévues d'autre part des opérations de préfinancement de la commercialisation grâce auxquelles les producteurs pourront bénéficier de gains d'arbitrage. À partir des centres d'information sur les marchés qui existent déjà à El Obeid et En Nahud, un réseau d'information dans ce domaine sera mis en place. Ces centres informeront producteurs et négociants des prix du marché ainsi que du volume des transactions sur les marchés avoisinants et les marchés terminaux. Si elles font leurs preuves, ces activités seront transposées ailleurs. Les opérations de préfinancement de la commercialisation, qui seront financées par un don, seront administrées par l'institution financière partenaire.

Développement communautaire et vulgarisation

23. Cette composante vise essentiellement à accroître les biens productifs des ménages et à élargir le rayon d'action des services de vulgarisation et des services sociaux. Il s'agira notamment d'aider les

³ L'institution financière partenaire sera choisie parmi les banques d'État et les banques commerciales qui travaillent actuellement dans la région du Kordofan.

communautés sédentaires et pastorales choisies en fonction de leur degré de pauvreté et de leur détermination à participer aux activités. Cette aide portera sur le renforcement des capacités des organisations communautaires, l'alphabétisation et la formation professionnelle, l'organisation de services sociaux pour toute la population et, enfin, des activités ciblées sur les ménages pauvres et sur les femmes et destinées à accroître leurs actifs (reconstitution du cheptel et distribution de nécessaires de démarrage (semences et outils)). Il s'agit d'augmenter la productivité agricole en s'appuyant sur un système à plusieurs niveaux reliant les agents de vulgarisation au niveau des villages, des municipalités et de l'État en matière de médecine vétérinaire et de lutte contre les ravageurs. Le système de vulgarisation au niveau des villages fonctionnera selon la formule du recouvrement des coûts. Le programme aidera à mettre en place et à développer des fonds renouvelables pour l'achat de médicaments à usage vétérinaire et pour la protection des végétaux; ces fonds seront gérés par les départements concernés au sein des Ministères de l'agriculture, des ressources animales et de l'irrigation des États.

Routes de desserte rurales

24. L'amélioration des routes de desserte rurales va améliorer le flux des transactions commerciales, accroître la sécurité alimentaire et renforcer la sécurité des personnes. Une liste de 11 routes de desserte rurales qui doivent être remises en état ou construites dans le centre et le sud de la zone du programme a été établie. Le renforcement des voies commerciales sera le critère à partir duquel l'ordre des priorités sera fixé. La liste prioritaire définitive et le plan de cofinancement correspondant seront confirmés 120 jours après l'entrée en vigueur du prêt. L'entretien des routes sera financé par le budget de l'État et les budgets des municipalités.

Appui au niveau institutionnel

25. Il s'agit de renforcer la capacité de planification et de gestion économique équitables des États et de mettre en place un dispositif qui viendra appuyer la collaboration et la prise de décision inter-États. On développera notamment la capacité des autorités locales pour qu'elles puissent prendre en charge les aspects techniques et institutionnels de la gestion des ressources naturelles. Il sera créé un comité régional de la politique agraire au sein duquel seront examinées et préconisées les grandes orientations de la gestion des ressources naturelles; il comprendra des représentants des principales parties prenantes en matière de gestion des ressources en terres et en eau dans les trois États du Kordofan (Nord, Sud et Ouest) en particulier les ministères de l'agriculture, des ressources animales et de l'irrigation, la Société de distribution d'eau de l'État, la Société nationale des forêts, le Ministre de la justice, les chefs tribaux ainsi que les associations de pasteurs, d'agriculteurs et de femmes. L'unité de coordination du programme (UCP) jouera un rôle de premier plan puisqu'elle devra assurer la synergie entre les interventions des différents organismes d'exécution, veiller à la cohérence avec les projets en cours dans le Kordofan-Nord et le Kordofan-Sud et constituer des coalitions à l'appui des réformes de la gestion des ressources naturelles. Le programme fournira un appui logistique et technique aux divers organismes chargés de l'exécution et de la coordination des activités.

TABLEAU 1: RÉSUMÉ DES COÛTS DU PROJET^a
(en millions de USD)

Composante	Monnaie locale	Devises	Total	% en devises	% des coûts de base
1. Gestion des ressources naturelles	6,5	2,7	9,2	29	22
2. Services financiers ruraux et commercialisation					
a. Finance rurale	1,5	0,5	2,0	26	5
b. Commercialisation	1,7	0,8	2,5	33	6
Total partiel	3,2	1,3	4,5	30	11
3. Développement communautaire et vulgarisation	4,8	1,9	6,7	28	16
4. Routes de desserte rurales	8,4	3,5	11,9	29	28
5. Appui au niveau institutionnel					
a. Appui aux autorités locales	2,8	0,8	3,5	22	8
b. Appui aux autorités locales et fourniture de moyens matériels	1,3	0,3	1,6	18	4
c. Appui à la coordination inter-États	1,1	0,2	1,2	15	3
d. Appui institutionnel à la coordination du programme	2,7	0,4	3,1	12	7
Total partiel	7,8	1,6	9,4	17	23
Total des coûts de base	30,7	11,0	41,7	26	100
Provision pour aléas d'exécution	2,4	1,0	3,5	30	8
Provision pour aléas financiers	3,0	0,9	3,9	23	9
Total des coûts du programme	36,1	12,9	49,0	26	118

^a Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

TABLE 2: PLAN DE FINANCEMENT^a
(en millions de USD)

Composante	FIDA		Cofinanceurs		Institutions financières		Gouvernement		Bénéficiaires		Total		Devises	Monnaie locale (Hors.taxes)	Droits et Taxes
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%			
1. Gestion des ressources naturelles	8,2	77,3					1,6	15,0	0,8	7,7	10,6	21,6	3,1	6,3	1,2
2. Services financiers ruraux et commercialisation															
a. Finance rurale	1,6	73,0			0,2	10,0	0,2	10,0	0,1	5,0	2,2	4,4	0,6	1,4	0,2
b. Commercialisation	1,7	60,7			0,3	10,7	0,8	28,6	0,0	0,1	2,8	5,8	1,0	1,4	0,4
Total partiel	3,3	66,0			0,5	10,5	1,1	22,0	0,1	2,0	5,0	10,2	1,6	2,8	0,7
3. Développement communautaire et vulgarisation	6,7	82,7					0,8	9,8	0,7	8,6	8,1	16,6	2,3	5,0	0,8
4. Routes de desserte rurales			8,6	60,0			5,6	39,0			14,3	29,1	4,2	7,5	2,6
5. Appui au niveau institutionnel															
a. Appui aux autorités locales	2,0	47,6					2,2	52,4			4,2	8,4	0,9	2,8	0,5
b. Appui aux autorités locales et fourniture de moyens matériels	1,5	88,0					0,2	12,0			1,8	3,8	0,3	1,3	0,2
c. Appui à la coordination inter-États	0,5	34,9					1,0	66,0			1,5	3,0	0,2	1,1	0,1
d. Appui institutionnel à la coordination du programme	3,3	94,0					0,2	6,0			3,6	7,3	0,4	2,9	0,2
Total partiel	7,4	67,0					3,6	33,0			11,0	22,5	1,8	8,1	1,1
Total	25,5	52,0	8,6	17,6	0,5	1,0	12,8	26,0	1,6	3,2	49,0	100,0	12,9	29,8	6,3

^a Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

D. Coûts et financement du programme

26. Le coût total du programme, y compris les provisions pour aléas financiers et aléas d'exécution, est estimé à 49,0 millions de USD pour les huit années de son exécution, avec un élément en devises de 12,9 millions de USD. Le coût par ménage bénéficiaire s'élève à 245 USD. Le prêt que le FIDA se propose d'accorder, d'un montant de 25,5 millions de USD, financera 52% de l'ensemble des coûts du programme. Le gouvernement prendra à sa charge (au niveau fédéral, au niveau des États et au niveau des municipalités) 12,8 millions de USD, soit 26% de l'ensemble des coûts. Les bénéficiaires prendront à leur charge l'équivalent de 1,6 million de USD sous forme de versements en espèces ou de main-d'œuvre et de matériaux locaux. La contribution de l'institution financière partenaire est estimée à 500 000 USD. Un cofinancement sera fourni pour les routes de desserte rurales à hauteur de 8,6 millions de USD. Le gouvernement compte pressentir divers bailleurs de fonds, comme le Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) pour le développement international, la Banque islamique de développement et l'Union européenne, et s'efforcera en 2005 d'établir en bonne et due forme un plan de cofinancement pour la composante routes de desserte rurales soit dans le cadre d'un accord de cofinancement, soit au moyen de ses propres ressources.

E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes

27. **Passation des marchés.** Les marchés de biens et de services financés par le prêt du FIDA seront conclus conformément aux directives du Fonds en la matière. Les postes plus importants sous cette rubrique sont les travaux de génie civil, les véhicules et le matériel, la formation et l'assistance technique, le crédit et les dons. Les marchés de **travaux de génie civil** seront attribués par voie d'appel d'offres national. Pour les **véhicules et le matériel**, tout contrat d'achat de biens dont le coût estimatif dépasse l'équivalent de 100 000 USD sera passé par voie d'appel d'offres international. Les contrats d'achat de biens d'une valeur comprise entre l'équivalent de 10 000 et 100 000 USD seront conclus conformément à des procédures d'appel à la concurrence locale agréées par le FIDA. Les articles d'une valeur inférieure à 10 000 USD seront achetés localement dans le cadre de contrats attribués sur la base de l'évaluation et de la comparaison des offres d'au moins trois fournisseurs.

28. Le **coordonnateur principal du programme, le personnel de niveau professionnel de l'UCP** ainsi que les **agents nationaux et internationaux d'assistance technique** seront recrutés par voie de concours selon des modalités agréées par le FIDA. Leurs services, tout comme les services des consultants, des organisations (y compris des ONG) et d'autres organismes appropriés d'exécution, feront l'objet de contrats précisant leur mandat respectif et garantissant que les personnes, sociétés et organisations retenues ont des qualifications et une expérience jugées satisfaisantes par le FIDA.

29. En ce qui concerne le **crédit** et les fonds de préfinancement, on appliquera un processus de sélection de l'institution financière partenaire par appel d'offres, à partir de critères de diligence raisonnable. Un accord subsidiaire de prêt et de don fondé sur les résultats énoncera les règles en matière de crédit et les normes de performance pour le fonctionnement des services financiers ruraux.

30. Des **dons de contrepartie** seront attribués dans le cadre des composantes gestion des ressources naturelles et développement communautaire et vulgarisation en vue de financer des investissements dans l'alimentation en eau des communautés et des initiatives sociales. La part communautaire est estimée à 25%. Les marchés seront attribués selon des modalités locales de passation des contrats associant pleinement les communautés et ayant l'agrément du FIDA.

31. **Décaissements.** Les décaissements du prêt du FIDA seront échelonnés sur huit ans. Les dépenses locales correspondant à des contrats d'un montant inférieur à 30 000 USD seront réglées initialement sur présentation de relevés de dépense certifiés. Les pièces justificatives seront conservées par l'UCP pour être soumises ultérieurement aux missions de supervision et examinées au cours de la vérification annuelle des comptes du programme. Tous les autres retraits effectués sur le compte du prêt seront intégralement justifiés par les documents pertinents. Le préfinancement de

l'institution financière partenaire s'appuiera sur le programme de travail et budget annuel (PTBA) et dépendra du niveau de recouvrement des prêts, qui aura été fixé d'un commun accord.

32. **Comptabilité.** Le gouvernement ouvrira un compte spécial en devises à l'agence d'El Obeid de la Banque du Soudan (la Banque centrale) ou auprès d'une banque commerciale agréée par le FIDA. Ce compte spécial destiné à préfinancer la part des dépenses du programme incombant au FIDA aux conditions qu'il jugera satisfaisantes. Il servira à effectuer les paiements en devises et en monnaie locale, y compris les décaissements sur le compte local du programme. Le montant déposé initialement sur le compte spécial correspondra à la part des dépenses prises en charge par le FIDA pendant les six premiers mois. Pour les dépenses normales de fonctionnement, le gouvernement ouvrira un compte de programme local en dinars soudanais à l'agence d'une banque commerciale à déterminer et qui devra être agréée par le FIDA. Il déposera sur le compte du programme un montant initial équivalant à six mois de sa contribution au budget de la première année et réalimentera le compte par avance tous les six mois conformément au PTBA consolidé. Le coordonnateur principal du programme et le contrôleur financier de l'UCP seront autorisés à gérer le compte spécial et le compte du programme. Toutes les organisations qui recevront des fonds du programme, y compris les États et l'institution financière partenaire, tiendront des comptes distincts qui seront ensuite consolidés par l'UCP. Dans chaque État, l'unité de coordination du programme disposera d'un compte d'avances temporaires pour financer les dépenses du programme.

33. **Vérification des comptes.** La direction du programme passera un contrat avec un commissaire aux comptes qualifié ayant l'agrément du FIDA en vue de la vérification annuelle des comptes, y compris ceux des organismes d'exécution. Le commissaire aux comptes présentera les comptes vérifiés et certifiés et un rapport détaillé sur la gestion dans les six mois suivant la clôture de l'exercice.

F. Organisation et gestion

34. Le programme sera organisé au niveau fédéral puisqu'il fait intervenir plusieurs États. C'est le Ministère fédéral de l'agriculture et des forêts qui sera principalement responsable des activités. Une petite UCP basée à El Obeid – le centre régional – facilitera l'exécution des activités. Le coordonnateur principal du programme occupera un rang élevé dans la structure administrative, ce qui lui permettra de faciliter la coordination entre les États et de soumettre des propositions de réforme au niveau de la gestion des ressources naturelles. Des UCP et des comités de coordination dans les États seront chargés de superviser à ce niveau les activités du programme. Le coordonnateur principal du programme aidera le comité régional de la politique agraire à examiner les grandes orientations et à en préconiser certaines. Il sera créé des comités de développement communautaire dotés d'un statut légal, qui seront chargés d'organiser la gestion des ressources naturelles, la mise en place des services communautaires et l'exécution des activités susceptibles de promouvoir l'autonomie des ménages les plus pauvres. La fourniture des services et des intrants qui auront un impact direct sur le groupe cible sera décentralisée et confiée aux instances compétentes du gouvernement de chaque État (en particulier les municipalités et les ministères de l'agriculture, des ressources animales et de l'irrigation) de l'institution financière partenaire, du secteur privé ou des ONG. Un appui technique sera fourni par l'organisme pertinent, par exemple la Société nationale des forêts, la Société de distribution d'eau de l'État ou le service de la santé animale. Le comité de coordination du programme, qui aura à sa tête le Ministre fédéral de l'agriculture et des forêts ou son suppléant, sera chargé d'examiner et d'approuver le PTBA, de suivre l'état d'avancement du programme et d'assurer la coopération interinstitutions et la gestion axée sur l'impact. Ce comité comprendra deux représentants de rang élevé du ministère fédéral des finances et de l'économie nationale (relevant des départements du budget du développement et de la coopération financière internationale), un représentant de rang élevé du département du développement international et de l'investissement du ministère fédéral de l'agriculture et des forêts, le directeur général de la Société nationale des forêts, un représentant du ministère fédéral des ressources animales, un représentant de rang élevé des ministères des affaires fédérales, un représentant de rang élevé des ministères de l'agriculture, des ressources animales et de l'irrigation ainsi que des ministères

des finances, de l'économie et du travail de chaque État, quatre représentants de rang élevé des syndicats d'éleveurs, d'agriculteurs, de producteurs de gomme arabique et des associations d'irrigants, un représentant de l'institution financière partenaire, le coordonnateur des projets financés par le FIDA au Soudan, un représentant des projets en cours des Nations Unies portant sur la gestion des ressources naturelles dans la zone du programme et le coordonnateur principal du programme qui assumera les fonctions de Secrétaire du comité.

35. **Promotion de l'égalité entre hommes et femmes.** Plusieurs mesures seront prises pour promouvoir l'égalité entre hommes et femmes lors de l'exécution des activités: i) recrutement de femmes pour mener l'action de vulgarisation; ii) analyse de la division du travail entre hommes et femmes dans les diverses activités de production et de commercialisation dans le cadre de l'évaluation des besoins et actifs communautaires; iii) organisation d'une formation à l'alphabétisation, à l'initiation au calcul, à la direction des activités et à la communication. Pour que les points de vue des femmes soient pris en compte lors de la concertation sur la stratégie et la législation en matière de gestion des ressources naturelles, le service chargé des femmes et du développement au Ministère de l'agriculture et des forêts ou des ONG se chargera de faciliter l'organisation de réunions distinctes pour les femmes.

36. **Planification, suivi et évaluation du programme.** Le PTBA pour la première année de l'exécution du programme sera établi dans le cadre des activités de démarrage et soumis au FIDA dans les trois mois suivant l'entrée en vigueur du prêt. Les années suivantes, l'élaboration du PTBA du programme se fera en concertation avec toutes les parties prenantes, en particulier les organisations communautaires, les équipes de vulgarisation locale et les ministères de l'agriculture, des ressources animales et de l'irrigation. Les plans seront établis compte tenu des résultats du suivi.

37. Le suivi et l'évaluation du programme, déterminants pour la gestion des activités, seront à la base de l'action du programme en matière de planification, de communication et de sensibilisation. Étant donné le contexte institutionnel et dynamique dans lequel s'inscrit le programme, on inclura dans les indicateurs de suivi une analyse de l'environnement extérieur s'agissant de l'anticipation des périodes de sécheresse et des invasions de ravageurs dans la région du Kordofan et des zones avoisinantes ainsi que les progrès réalisés en ce qui concerne la signature de l'accord global de paix et la résolution du conflit au Darfour. Le cadre logique du programme, qui a été rationalisé à l'aide du système de gestion des résultats et de l'impact, respectera les directives opérationnelles correspondantes.

G. Justification économique

38. Quatre grands avantages sont attendus: i) l'augmentation des revenus et des actifs des ménages pauvres grâce à l'amélioration des rendements, aux mesures prises pour que leurs exploitations et leur cheptel soient de taille économiquement viable et, enfin, à l'amélioration des prix à la production; ii) un accès stable à la terre et à l'eau dans des conditions équitables; iii) l'amélioration de la situation écologique de la zone concernée, notamment l'ensemble de sa flore et de sa faune; iv) l'accroissement des investissements publics dans le secteur de l'agriculture. À l'échéance du programme (dix ans), l'augmentation de la productivité et des revenus devrait selon les estimations se situer entre 50% et 100%. Le taux interne de rentabilité économique des investissements réalisés dans le cadre du programme sur vingt ans est estimé à 16%.

H. Risques

39. Les principaux facteurs extérieurs qui risquent de compromettre le déroulement du programme sont la sécheresse et l'instabilité du processus de décentralisation – laquelle pourrait en particulier freiner les progrès de la réforme agraire et de la rationalisation des activités des administrations décentralisées. Quatre mesures sont prévues pour atténuer ces risques: i) intégration d'un système d'alerte écologique dans le cadre du suivi et du programme et de l'établissement de plans

d'intervention d'urgence; ii) renforcement des moyens communautaires de faire face à la sécheresse par l'amélioration de la gestion et des parcours, de la distribution en eau et de la capacité de stockage des céréales; iii) constitution de coalitions et organisation d'une action de sensibilisation communautaire en faveur de la réforme de la gestion des ressources naturelles; iv) mise en place d'un système efficace et rentable de vulgarisation et de mobilisation au niveau local.

40. Le conflit qui sévit au Darfour entraîne un problème écologique pour la population de la zone du programme en raison des mouvements de bétail vers le Kordofan – en ce qui concerne une pression sur les terres de parcours et les ressources en eau. Des négociations sont en cours pour surmonter la crise humanitaire au Darfour. Renforcer les capacités des communautés et des autorités au Kordofan afin de résoudre les problèmes liés à la gestion des ressources naturelles est un moyen d'empêcher la multiplication des conflits liés à la terre et à l'eau qui pourrait ultérieurement être appliqué au Darfour.

I. Impact sur l'environnement

41. Le programme a été classé du point de vue de l'environnement dans la catégorie B. Les interventions prévues aux niveaux institutionnel et technique vont permettre d'endiguer certains problèmes écologiques tels que le déboisement, la dégradation des sols et l'épuisement des ressources en eau. Le développement de la diversité biologique est un aspect très important du programme.

J. Aspects novateurs

42. Le programme s'inspire des enseignements tirés au niveau institutionnel pendant une vingtaine d'années pour promouvoir des réformes de la gestion des ressources naturelles. Il prévoit également des initiatives en matière de commercialisation qui visent en dernier ressort à fournir des incitations marchandes aux producteurs et aux autorités des États en vue d'une allocation et d'une gestion efficaces des ressources naturelles. La conception du programme et son exécution offriront un modèle pour la négociation et le choix de méthodes pertinentes de gestion des ressources naturelles tenant compte des besoins des pauvres et susceptibles d'aider à résoudre les conflits liés à la terre et à l'eau.

TROISIÈME PARTIE - INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ

43. Un accord de prêt entre la République du Soudan et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le prêt proposé sera consenti à l'emprunteur. Un résumé des garanties supplémentaires importantes incluses dans l'Accord de prêt négocié est joint en annexe.

44. La République du Soudan est habilitée, en vertu de ses lois, à contracter un emprunt auprès du FIDA.

45. Je certifie que le prêt proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA.

QUATRIÈME PARTIE – RECOMMANDATION

46. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le prêt proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République du Soudan un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à dix-sept millions cinquante mille droits de tirage spéciaux (17 050 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} décembre 2044 ou avant cette date. Le prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

Le Président
Lennart Båge

**RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES
DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ**

(Négociations de prêt conclues le 24 novembre 2004)

1. **Compte du programme.** Le Gouvernement de la République du Soudan (le "Gouvernement") ouvrira et maintiendra ensuite auprès de l'Agence d'El Obeid de la Banque du Soudan, un compte courant libellé en dinars soudanais pour les opérations du programme (le "compte du programme"). Le coordonnateur principal du programme et le contrôleur financier seront pleinement habilités à effectuer conjointement des opérations sur le compte du programme.
2. **Fonds de contrepartie.** Le Gouvernement mettra à la disposition de l'UCP, pendant la durée d'exécution du programme, des fonds de contrepartie d'un montant global équivalent à 12,8 millions de USD conformément à l'accord d'exécution du programme, aux procédures nationales en usage pour l'aide au développement et aux PTBA. À cet effet, le Gouvernement déposera des fonds de contrepartie d'un montant initial équivalent à 300 000 USD sur le compte du programme pour couvrir les six premiers mois d'exécution du programme et réalimentera ensuite le compte du programme en y déposant semestriellement et par anticipation les fonds de contrepartie prévus dans le PTBA de l'année pertinente du programme.
3. **Acheminement des ressources du programme.** L'UCP transférera les fonds disponibles et autres ressources prévues dans le PTBA: a) aux organismes d'exécution; b) aux institutions financières participantes (IFP), conformément à l'accord subsidiaire conclu avec les IFP pour exécuter la composante services financiers ruraux et commercialisation; et c) au Ministère de l'agriculture, des ressources animales et de l'irrigation des États, conformément à l'accord d'exécution du programme, afin de mener à bien les activités du programme.
4. **Rapport intérimaire.** Outre les questions prescrites dans les conditions générales, chaque rapport intérimaire fournira des indicateurs détaillés ayant fait l'objet d'un accord dans le cadre du système de gestion des résultats et de l'impact du FIDA. La liste des indicateurs sera précisée dans le manuel d'exécution du programme.
5. **Manuel d'exécution du programme.** L'UCP établira un projet de manuel d'exécution du programme. Ce projet comprendra, notamment, les statuts du programme, les procédures et critères à utiliser par l'UCP et les agents d'exécution, la méthode d'identification, de préévaluation et d'exécution des activités du programme, les indicateurs de résultat et le système de gestion de l'information. Le chef de file du programme transmettra ce projet au FIDA pour observations et approbation quatre-vingt-dix (90) jours au plus tard après la date d'entrée en vigueur. Le comité de coordination du programme (CCP) adoptera le manuel en substance dans la forme approuvée par le FIDA.
6. **Accord d'exécution du programme.** Le Gouvernement et les états du Kordofan situés dans la zone du programme concluront un accord d'exécution du programme prévoyant le rôle et les obligations des parties à l'exécution des activités du programme. Le Gouvernement présentera avant signature un accord d'exécution du programme au FIDA pour observations et approbation.
7. **Accord subsidiaire avec l'IFP.** Le Gouvernement et l'IFP concluront un accord prévoyant, notamment: i) l'engagement de l'IFP à réaliser les objectifs et finalités du programme; ii) le règlement de l'IFP en matière de crédit; et iii) les critères de résultats de l'IFP. Le transfert des fonds à l'IFP sera subordonné au respect des critères de résultats convenus avec l'IFP. Le projet d'accord subsidiaire avec l'IFP sera présenté, avant signature, au FIDA pour observations et approbation.

8. **Fonds renouvelable.** En consultation avec l'UCP, la Direction de la santé animale et le Département de la protection phytosanitaire du Ministère de l'agriculture, des ressources animales et de l'irrigation établira et maintiendra un fonds renouvelable pour la protection sanitaire des plantes et des animaux, dans lequel seront déposées toutes les recettes nettes provenant des crédits accordés aux bénéficiaires du programme au titre de l'Accord de prêt.

9. **Suspension.** Outre les événements prévus dans les conditions générales comme cause de suspension par le FIDA du droit du Gouvernement de solliciter des retraits du compte de prêt, le FIDA peut suspendre le prêt, en tout ou en partie, après en avoir notifié le Gouvernement, si l'un des faits suivants se produit:

- a) Le règlement du crédit ou l'une quelconque de ses dispositions, a fait l'objet d'une dérogation, suspension, révocation, amendement ou autre modification sans l'agrément préalable du FIDA, et celui-ci a établi que cette dérogation, suspension, révocation, amendement ou autre modification a ou est susceptible d'avoir des conséquences négatives importantes pour la composante services financiers ruraux et commercialisation.
- b) Le manuel d'exécution du programme ou l'une quelconque des ses dispositions, a fait l'objet d'une dérogation, suspension, révocation, amendement ou autre modification sans l'agrément préalable du FIDA et celui-ci a établi que cette dérogation, suspension, révocation, amendement ou autre modification a ou est susceptible d'avoir des conséquences négatives importantes pour le programme.
- c) L'accord d'exécution du programme ou l'une quelconque de ses dispositions a fait l'objet d'une dérogation, suspension, révocation, amendement ou autre modification et le FIDA a établi que cette dérogation, suspension, révocation, amendement ou autre modification a ou est susceptible d'avoir des conséquences négatives importantes pour l'exécution des activités du programme.
- d) L'IFP a suspendu, annulé ou supprimé en tout ou en partie, les fonds provenant de sa contribution ou il s'est produit un fait qui, par préavis ou caducité, pourrait entraîner des effets identiques à ceux qui précèdent.

10. **Assurance du personnel du programme.** Le Gouvernement assurera le personnel du programme contre les risques de maladie dans une mesure compatible avec la réglementation nationale.

11. **Recrutement du personnel du programme.** Le Gouvernement veillera à ce que, à qualifications égales, la préférence soit donnée aux candidats féminins pour pourvoir les postes du programme.

12. **Pratiques en matière de gestion des parasites.** Afin de maintenir de saines pratiques environnementales telles que prévues dans les conditions générales, les parties au programme prendront, dans le cadre du programme, les mesures nécessaires en matière de gestion des parasites et à cette fin veilleront à ce que les pesticides fournis dans le cadre du programme ne comprennent aucun pesticide, soit interdit par le Code international de conduite pour la distribution et l'utilisation des pesticides de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et ses avenants, soit visé au tableau 1 (très dangereux) et 2 (dangereux) de la *Recommended Classification of Pesticides by Hazard and Guidelines to Classification 1996-1997* de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et ses avenants. Tous les pesticides seront approuvés par les instances compétentes du Gouvernement avant leur utilisation.

13. **Exonération d'impôt.** Le Gouvernement exonérera d'impôt l'importation, l'achat et la fourniture de tous biens, travaux et services financés par le prêt. La valeur de ces exonérations sera imputée sur les fonds de contrepartie que le Gouvernement s'est engagé à apporter au programme.

14. **Égalité entre les sexes.** Le Gouvernement fera en sorte que les femmes soient représentées dans l'organisation et la gestion du programme, en particulier aux postes d'exécution et de décision de l'UCP et du CCP. Le Gouvernement veillera aussi à ce que le souci d'égalité entre les sexes soit intégré dans toutes les activités du programme pendant la durée d'exécution du programme et à ce que les femmes bénéficiaires participent à toutes les activités du programme et reçoivent une part appropriée des réalisations du programme.

15. **Examen à mi-parcours.** Le Gouvernement s'assurera que le FIDA approuve la sélection de l'équipe de consultants qui participera à l'examen à mi-parcours et le FIDA recrutera directement le chef d'équipe après consultation avec le Gouvernement. Le Gouvernement par l'intermédiaire du chef de file du programme et du FIDA, procédera à un examen de l'exécution du programme dans un délai de 36 mois à compter de la date d'entrée en vigueur, conformément au mandat établi par l'UCP et approuvé par le FIDA. L'examen à mi-parcours pourra aussi recommander la modification des pourcentages des dépenses admises à être financées sur les fonds provenant du prêt. La poursuite de l'exécution du programme dépendra de l'évaluation conjointe par le FIDA et le Gouvernement des indicateurs ci-après:

- a) niveau satisfaisant des effectifs et du soutien financier au niveau local et des états fédéraux;
- b) participation effective des femmes aux activités du programme;
- c) élaboration d'une stratégie de gestion des ressources naturelles et adoption d'une politique et de lois comparables dans les états du Kordofan;
- d) délimitation des grands itinéraires de parcours du bétail dont la gestion a été confiée aux usagers;
- e) création d'organisations communautaires dans les communautés nomades et semi-nomades conformément aux lois nationales et à celles des états;
- f) élaboration de mécanismes de négociation qui sont à l'essai pour résoudre les conflits dans le cadre de la gestion des ressources naturelles;
- g) élaboration et mise en œuvre des modalités des services financiers et de commercialisation; et
- h) mise en place et bon fonctionnement d'un système efficace de suivi et d'évaluation comportant un ensemble d'indicateurs vérifiables permettant de déterminer si le programme est ou non susceptible d'atteindre ses objectifs à long terme.

16. **Composantes routes de desserte rurales.** Le Gouvernement veillera à ce qu'au moins 50% des ressources extérieures destinées au financement de l'exécution de la composante routes de desserte rurales ont été engagées d'ici la troisième année du programme.

17. **Conditions préalables au décaissement.** Les conditions suivantes sont spécifiées comme conditions préalables au décaissement:

- a) aucun décaissement ne sera effectué sur les fonds provenant du prêt au programme au titre des travaux de génie civil et des dons tant que le manuel d'exécution du programme n'a pas été établi et approuvé par le FIDA et le CCP et que l'accord d'exécution du programme conclu entre le Gouvernement et les états du Kordofan n'a pas été approuvé par le FIDA;
- b) aucun décaissement ne sera effectué sur les fonds provenant du prêt au programme au titre des lignes de crédit: i) tant que le règlement du crédit n'a pas été approuvé par le FIDA sous forme de projet et qu'un exemplaire du règlement du crédit adopté par le CCP en substance dans la forme approuvée, et certifié conforme par un fonctionnaire compétent du Gouvernement n'a pas été remis au FIDA; ii) tant qu'un accord subsidiaire avec l'IFP n'a pas été approuvé par le FIDA sous forme de projet, qu'un exemplaire dudit accord subsidiaire signé par le Gouvernement et l'IFP concernée, en substance dans la forme approuvée, et certifié conforme par un fonctionnaire compétent du Gouvernement n'a pas été remis au FIDA, que la signature et l'exécution dudit accord par le coordonnateur principal du programme et l'IFP concernée n'ont pas été dûment autorisées ou ratifiées par toutes les instances professionnelles, administratives et gouvernementales compétentes et que toutes les conditions préalables à l'entrée en vigueur dudit accord n'ont pas été remplies; et iii) tant que le fonds renouvelable pour la protection vétérinaire et phytosanitaire n'a pas été créé.

18. **Conditions préalables à l'entrée en vigueur.** Les conditions ci-dessous sont spécifiées comme conditions préalables à l'entrée en vigueur de l'Accord de prêt:

- a) le CCP a été dûment créé;
- b) l'UCP a été dûment créée et le coordonnateur principal du programme ainsi que le contrôleur financier ont été sélectionnés et recrutés;
- c) le Gouvernement a dûment ouvert le compte du programme et le compte spécial;
- d) le Gouvernement a déposé le montant initial des fonds de contrepartie sur le compte du programme et un crédit budgétaire initial au titre des fonds de contrepartie a été mis à la disposition de l'UCP;
- e) le Gouvernement a remis au FIDA l'engagement officiel des états du Kordofan de réaliser les objectifs et activités du programme prévus dans le présent Accord de prêt;
- f) l'Accord de prêt au programme a été dûment signé, et la signature et l'exécution dudit accord par le Gouvernement ont été dûment autorisées ou ratifiées par toutes les instances administratives et gouvernementales compétentes;
- g) un avis juridique favorable, émis par le Ministère de la justice du Gouvernement, acceptable tant en la forme que sur le fond par le FIDA a été remis par le Gouvernement au FIDA.

APPENDIX I

COUNTRY DATA

THE SUDAN

Land area (km² thousand) 2002 1/	2 376	GNI per capita (USD) 2002 1/	370
Total population (million) 2002 1/	32.79	GDP per capita growth (annual %) 2002 1/	3.3
Population density (people per km²) 2002 1/	14	Inflation, consumer prices (annual %) 2002 1/	6
Local currency	Sudanese dinar (SDD)	Exchange rate: USD 1.00	SDD 265
Social Indicators		Economic Indicators	
Population (average annual population growth rate) 1996-2002 1/	2.2	GDP (USD million) 2002 1/	13 516
Crude birth rate (per thousand people) 2002 1/	33	Average annual rate of growth of GDP 1982-1992	2.8
Crude death rate (per thousand people) 2002 1/	10	1992-2002	5.6
Infant mortality rate (per thousand live births) 2002 1/	64	Sectoral distribution of GDP 2002 1/	
Life expectancy at birth (years) 2002 1/	58	% agriculture	39
Number of rural poor (million) (approximate) 1/	n/a	% industry	18
Poor as % of total rural population 1/	n/a	% manufacturing	9
Total labour force (million) 2002 1/	13.22	% services	43
Female labour force as % of total 2002 1/	30	Consumption 2002 1/	
Education		General government final consumption expenditure (as % of GDP)	6 a/
School enrolment, primary (% gross) 2002 1/	59 a/	Household final consumption expenditure, etc. (as % of GDP)	74 a/
Adult illiteracy rate (% age 15 and above) 2002 1/	40	Gross domestic savings (as % of GDP)	20 a/
Nutrition		Balance of Payments (USD million)	
Daily calorie supply per capita,	n/a	Merchandise exports 2002 1/	1 850
Malnutrition prevalence, height for age (% of children under 5) 2002 3/	n/a	Merchandise imports 2002 1/	1 790
Malnutrition prevalence, weight for age (% of children under 5) 2002 3/	17	Balance of merchandise trade	60
Health		Current account balances (USD million)	
Health expenditure, total (as % of GDP) 2002 1/	4 a/	before official transfers 2002 1/	-2 046
Physicians (per thousand people) 2002 1/	n/a	after official transfers 2002 1/	-926
Population using improved water sources (%) 2002 3/	75 a/	Foreign direct investment, net 2002 1/	392 a/
Population with access to essential drugs (%) 1999 3/	0-49	Government Finance	
Population using adequate sanitation facilities (%) 2002 3/	62 a/	Overall budget deficit (including grants) (as % of GDP) 2002 1/	-1 a/
Agriculture and Food		Total expenditure (% of GDP) 2002 1/	9 a/
Food imports (% of merchandise imports) 2002 1/	19	Total external debt (USD million) 2002 1/	16 389
Fertilizer consumption (hundreds of grams per ha of arable land) 2002 1/	49 a/	Present value of debt (as % of GNI) 2002 1/	123
Food production index (1989-91=100) 2002 1/	166	Total debt service (% of exports of goods and services) 2002 1/	1
Cereal yield (kg per ha) 2002 1/	503	Lending interest rate (%) 2002 1/	n/a
Land Use		Deposit interest rate (%) 2002 1/	n/a
Arable land as % of land area 2002 1/	7 a/		
Forest area as % of total land area 2002 1/	26 a/		
Irrigated land as % of cropland 2002 1/	12 a/		

a/ Data are for years or periods other than those specified.

1/ World Bank, *World Development Indicators*, CD ROM 2004

2/ UNDP, *Human Development Report*, 2000

3/ UNDP, *Human Development Report*, 2004

PREVIOUS IFAD FINANCING IN SUDAN

Project ID	Project Name	Initiating Institution	Cooperating Institution	Lending Terms	Board Approval	Loan Effectiveness	Current Closing Date	Loan/Grant Acronym	Denominated Currency	Approved Loan/Grant Amount	Disbursement as % of Approved Amount
20	Southern Region Agriculture Project	World Bank/IDA	World Bank: IDA	HC	27 Jun 79	14 Feb 80	30 Jun 85	L - I - 20 -SU	SDR	11 700 000	91
39	New Halfa Irrigation Rehabilitation Project	World Bank/IDA	World Bank: IDA	HC	07 May 80	17 Feb 81	31 Dec 88	L - I - 39 -SU	SDR	11 950 000	96
134	Northern Region Agricultural Rehabilitation Project	IFAD	World Bank: IDA	HC	13 Sep 83	19 Jul 84	31 Dec 93	L - I - 134 -SU	SDR	9 500 000	89
155	Stock Route Project	IFAD	World Bank: IDA	HC	12 Sep 84	18 Oct 85	31 Dec 92	L - I - 155 -SU	SDR	5 950 000	96
181	Western Savannah Project – Phase II	World Bank/IDA	World Bank: IDA	HC	06 Dec 85	27 Nov 86	30 Jun 94	L - I - 181 -SU	SDR	9 450 000	96
268	Southern Roseires Agricultural Development Project	IFAD	UNOPS	HC	02 Oct 90	10 Jan 92	31 Mar 00	G - I - 212 -SU	SDR	40 000	86
268	Southern Roseires Agricultural Development Project	IFAD	UNOPS	HC	02 Oct 90	10 Jan 92	31 Mar 00	L - I - 268 -SU	SDR	7 500 000	100
304	Northern Province Irrigation Rehabilitation Project – Phase II	IFAD	World Bank: IDA	HC	15 Apr 92	10 Mar 93	31 Dec 98	L - I - 304 -SU	SDR	4 350 000	98
304	Northern Province Irrigation Rehabilitation Project – Phase II	IFAD	World Bank: IDA	HC	15 Apr 92	10 Mar 93	31 Dec 98	L - S - 32 -SU	SDR	4 350 000	99
448	En Nahud Cooperative Credit Project	IFAD	UNOPS	HC	30 Nov 88	15 Mar 89	31 Dec 98	G - S - 13 -SU	SDR	520 000	89
448	En Nahud Cooperative Credit Project	IFAD	UNOPS	HC	30 Nov 88	15 Mar 89	31 Dec 98	L - S - 16 -SU	SDR	6 550 000	101
459	Northern Province Irrigation Rehabilitation Project	IFAD	World Bank: IDA	HC	03 Dec 86	07 Dec 87	30 Jun 98	L - S - 5 -SU	SDR	8 050 000	94
465	White Nile Agricultural Services Project	IFAD	UNOPS	HC	15 Sep 93	18 Jan 95	30 Jun 02	L - S - 36 -SD	SDR	7 600 000	100
1045	North Kordofan Rural Development Project	IFAD	IFAD	HC	28 Apr 99	14 Jun 00	31 Dec 07	L - I - 501 -SD	SDR	7 750 000	68
1140	South Kordofan Rural Development Programme	IFAD	UNOPS	HC	14 Sep 00	12 Feb 01	30 Sep 11	G - I - 508 -SD	SDR	115 000	100
1140	South Kordofan Rural Development Programme	IFAD	UNOPS	HC	14 Sep 00	12 Feb 01	30 Sep 11	L - I - 544 -SD	SDR	13 300 000	43
1263	Gash Sustainable Livelihoods Regeneration Project	IFAD	UNOPS	HC	18 Dec-03	12 Aug 04	30 Sep 12	630-SD	SDR	17 450 000	0

HC: Highly concessional

IDA: International Development Association (World Bank Group)

LOGICAL FRAMEWORK

Narrative	Indicators	Means of Verification	Assumptions
<p>Goal: To improve the equity, efficiency and stability of the economy of the Kordofan States through rationalising the use of natural resources, enabling access of poor households to productive services and fair terms of trade.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Increase in revenues from agriculture sector in the Kordofan States • % of poor households whose livestock and land assets increased • % increase in average women holding of land and livestock • % decrease in child malnutrition 	<p>State and locality budgets Socio-economic surveys, at start, mid-term, completion, and 3 years after completion of programme</p> <p>Weight/age (UNICEF Reports)</p>	<p>Political and macroeconomic stability</p>
<p>Objectives:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. To enable the development of a natural resources governance that is equitable, economically efficient, and environmentally sustainable. 2. To enable the development of effective market chains for produce added value that are accessible to men and women. 3. To improve livelihoods of the poor and their access to productive and social services. 4. To strengthen capacity at state and inter-state level to manage natural resources in way that is sustainable, and socially and gender equitable 	<ul style="list-style-type: none"> • NRM strategy passed into law and State roles, responsibilities and resources vis a vis NRM are clearly defined. • % operational community organizations. • Decrease in marketing transaction costs. • % increase in market throughput <ul style="list-style-type: none"> • Increase in food self-sufficiency of poor households, and in cash earnings. <ul style="list-style-type: none"> • % of State budget allocated to agriculture and natural resources management activities. 	<p>State records Market records Socio-economic surveys</p>	<p>Commitment of Federal Government to devolution of natural resources management with adequate responsibilities, powers and resource base</p> <p>Contingency planning and environmental early warning systems streamlined into policy-making.</p> <p>Roles and mandates of States institutions are revised.</p>

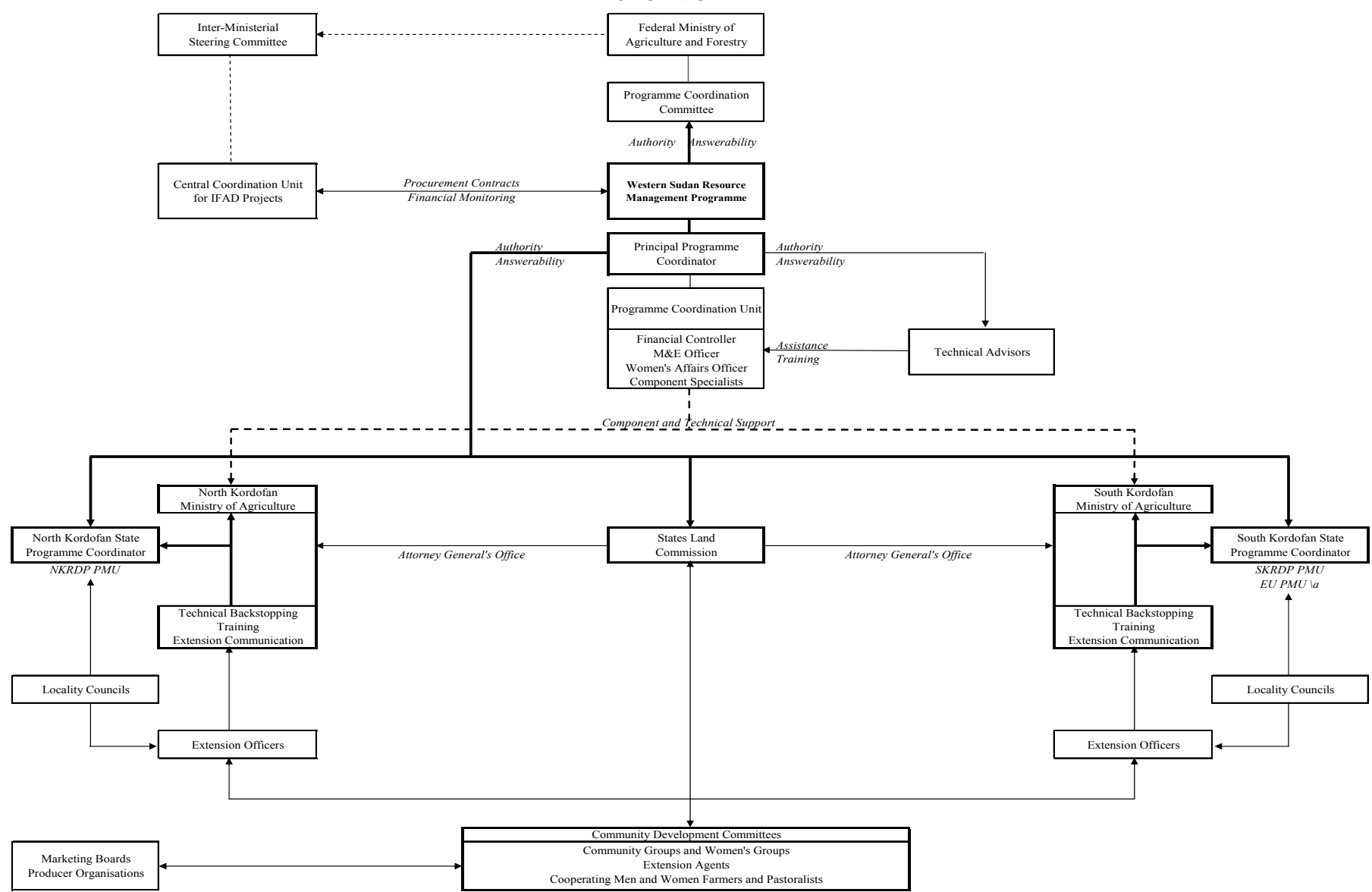
<p>Outputs from NRM Component: 1. Harmonised natural resources legislation voted and implemented with clear access and use rights, appeal and arbitration mechanisms, for farmland, grazing land, forest land and water.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Land uses zoned and demarcated in Ha (stock routes, agricultural, wildlife sanctuaries). • % of operational water points • Mechanism for managing Khor Abu Habil transboundary resources agreed upon by North and South Kordofan states. • Mechanised farming lease rents are increased. • Encroachment on farm/grazing land decreased 	<p>GIS mapping (at project start and continuous update) Legislation enacted State and locality records for water points and their operation status Semeih irrigation scheme records MAAWI records for leases and revenues of mechanised farms. Court documents on natural resources use conflicts Organizational assessment of pastoralist/farmers organizations. the range department in MAAWI, and forestry national corporation (annual assessments)</p>	<p>Commitment among states governments, pastoralists and settled farming communities to the vision of agricultural development based on crop production and extensive animal production.</p>
<p>2. Biodiversity in the programme area increased.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • % increase in carrying capacity of the range. • % increase in wildlife count • % decrease in deforestation 	<p>Wildlife count Environmental assessment (at beginning of project, every two years) Community based NRM groups' records</p>	
<p>Outputs from Marketing and Financial Services Component: 3. Increased returns from sales of surplus production</p>	<ul style="list-style-type: none"> • % producers' benefit from arbitrage gains. • % increase in added value enterprises on the market and their economic viability • % of women entrepreneurs and viability of their businesses 	<p>Market surveys (seasonal surveys)</p>	<p>Market boards and localities adopt transparent procedures to regulate and oversee market transactions</p>
<p>4. Improved food security at household and locality level</p>	<ul style="list-style-type: none"> • % decrease in price paid for staple crops at the beginning of the rainy season 	<p>Market surveys (seasonal) State and locality records</p>	<p>Contingency planning and environmental early warning system streamlined into marketing and production forecasts</p>

5. Improved capacity and outreach of rural financial institutions.	<ul style="list-style-type: none"> • % increase in number of women and men borrowers. • Loan repayment by gender, in investment finance and microfinance window. • % portfolio at risk, in investment finance and microfinance operations. 	Records of the financial institution and the intermediary community organizations (annual assessments)	Capitalization of banks and clear organizational development plans for financial institutions.
<p>Outputs for Community Development and Extension Component:</p> <p>6. Productive asset base of the poor households improved</p> <p>7. Improved coverage of extension services</p> <p>8. Improved coverage of social services</p>	<ul style="list-style-type: none"> • No. of poor households receiving in kind loans of livestock , starter packs, vocational training • % female headed households receiving in kind loans of livestock , starter packs, vocational training • No. women and men beneficiaries of extension services, in pastoralist and settled communities • No. boys and girls enrolled in schools • No. of cases followed up by midwives. 	<p>Community needs and asset assessment (done with each beneficiary community at start of activities, and annually)</p> <p>Locality records (annual) Community groups recording</p> <p>Social services' records (annually) Locality records (annually) Community groups records (annually)</p>	<p>Appropriate forecasting of drought and epidemic livestock disease risks</p> <p>Social and productive services remain decentralised at locality level</p>
<p>Outputs for Institutional Support Component:</p> <p>9. State capacity for equitable economic planning and management strengthened.</p> <p>10. Mechanism to support inter-state collaboration and decision-making working effectively.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • No., profile and gender of deployed technical and extension staff in agriculture and natural resources management. • Ratio field days/ desk work for extension staff. • PCU formed, autonomous, and operational. • Regional Land Policy Committee established and meeting regularly. • Programme decision-making linked to management information system. 	<p>Institutional analysis of State governments (bi-annual). State budgets (annual)</p> <p>Supervision reports Minutes of the Programme Coordination Committee (quarterly) Minutes of the Regional Land Policy Committee AWP/B and monitoring reports of the Programme (annual)</p>	<p>Decentralisation provides state and locality governments with adequate fiscal resources</p> <p>PCU is vested with the required power and authority to steer and coordinate inter-state collaboration and conformation</p>

<p>Activities under the NRM Component NRM strategy development Stock route rehabilitation Forestry management plan Water investments (domestic and livestock supply, water harvesting, rehabilitation of the Semeih flood irrigation scheme) Quarantine development</p>	<p>Strategy document presented to legislature. No., location of re-opened stock routes No. forest management plans. No., location, type of water facilities rehabilitated/reconstructed No. of area under water harvesting Area rehabilitated in Semeih and area under cultivation Wildlife/nature preserve established. No. native species re-introduced. No. quarantine constructed.</p>	<p>Inputs: (Costs, incl. contingencies) Civil works: USD 3.9 mil Vehicles: USD 0.3 mil Equipment: USD 1.6 mil Training, technical assistance, studies: USD 1.2 mil Grants: USD 2.9 mil Salaries: USD 0.5 mil Operational costs: USD 0.2 mil Total: USD 10.6 mil</p>	
<p>Activities under the Rural Financial Services and Marketing Component Recruitment of PFI for credit delivery and savings mobilization Monitoring of PFI performance Policy dialogue on bank restructuring Development of market organizations and their apex organizations at market and state levels Pilot of market pre-financing in 2 locations Set up a network of market information centers Physical rehabilitation of selected markets</p>	<p>Evaluation sheet of selected PFI and relative comparison of capabilities with other similar organizations. No. of borrowers disaggregated by gender, poverty and type of community (pastoralist/settled) Type of loans and average loan size, disaggregated by gender PFI reports on rural finance activities Main decisions reached and implemented with regards bank restructuring. No. of market organizations and % women membership and participation in board of these associations Annual cost/benefit analysis of the market pre-financing pilot activity No. market information centers established. No. markets rehabilitated.</p>	<p>Inputs: (Costs incl. contingencies) Vehicles: USD 0.6 mil Training, technical assistance, studies: USD 0.5 mil Credit and grant: USD 1 mil Recurrent costs: USD 0.1 mil Total: USD 2.2 mil Inputs: (Costs incl. contingencies) Civil works: USD 0.8 mil Vehicles: USD 0.5 mil Equipment: USD 0.4 mil Training, technical assistance, studies: USD 0.2 mil Grant: USD 0.6 mil Salaries: USD 0.2 mil Operation and maintenance: USD 0.1 mil Total: USD 2.8 mil</p>	

Activities under the Community Development and Extension			
<p>Community mobilization and organization. Activities aimed at empowering women Activities in support of the poorest Community initiatives fund Capacity building of multi-disciplinary extension teams at locality level Capacity building of village extension system working on a cost recovery basis</p>	<p>No. of communities nominated, screened, selected % of pastoralist communities No. community organizations formed. % women participation in membership and board of these organizations % women beneficiaries from social and economic skill training, restocking activities, agricultural activities % poor households accessing in-kind credit No. extension cadre and ratio women/men Training received by extension cadre No. village extension agents trained, disaggregated by gender No. demonstrations and types No. beneficiaries from extension services, disaggregated by gender</p>	<p>Inputs: (Costs incl. contingencies) Civil works: USD 2.6 mil Equipment: USD 1 mil Training, technical assistance, studies: USD 1.2 mil Credit: USD 0.7 mil (revolving fund for vet and phytosanitary products). Grant: USD 2.6 mil Total: USD 8.1 mil</p>	
<p>Activities under the rural feeder roads component Construction and maintenance of approximately 500 km of rural feeder roads along trade routes</p> <p>Activities under institutional support Support to localities Support to State Government and instrumentalities Support to state coordination unit Support to Programme coordination unit</p>	<p>No. km of roads constructed No. km maintained Source of funding for the road maintenance: % of locality/State funding</p> <p>Type and no. of vehicle, equipment, training provided at locality and state level % women professionals in staffing of state coordination unit, % women professionals in staffing of the Programme coordination unit</p>	<p>Inputs: (Costs incl. contingencies) Civil works: USD 10.2 mil Operation and maintenance: USD 4.1 mil Total: USD 14.3 mil</p> <p>Inputs: (Costs incl. contingencies) Civil works: USD 0.6 mil Vehicles: USD 1.5 mil Equipment: USD 0.6 mil Training, technical assistance, studies: USD 2.9 mil Salaries: USD 3.8 mil Operation and maintenance: USD 1.5 mil Total: USD 11 mil.</p>	

ORGANIGRAMME



Note \a: Proposed EU Productive Capacity Recovery Programme intervention

